

Yaoundé, le

10 MAI 2010

N° **0004** /ACS/MINEP/SG/DAG/SDPSP/SP

ATTESTATION COLLECTIVE DE CESSATION DE SERVICE

Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature soussigné, atteste que les ex-temporaires non éligibles à la contractualisation ci-dessous désignés, précédemment en service à la Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Extrême-Nord, ont cessé effectivement le service le 31 Décembre 2008. Il s'agit de :

N°	Noms et Prénoms	Poste de Travail	Diplôme	Service
1.	ABDOURAMAN HASSANA	Agent de bureau	Bac A4	DD Mayo-Kani
2.	ADAMA Alain	Chauffeur	Permis de Conduire	DD du Mayo-Kani
3.	BOUBA Félix	Agent de bureau	Bac G2	DD du Diamaré
4.	BOUBA Gilbert	Agent de bureau		DD du Diamaré
5.	BOUBA Théophile	Agent de bureau	Licence en Biologie Physiologie Animale	DD Mayo-Kani
6.	MOUSSA Dalil	Gardien de nuit		DD du Logone-et-Chari
7.	NDAWAI	Gardien de nuit		DD du Diamaré
8.	ROUA Jean Sylvain	Gardien de nuit	CEPE	DD du Mayo-Kani
9.	MBIDI BOUSSILO Angéline	Secrétaire	BAC	DR E-N

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Ampliations :

- MINFOPRA/ CAHCPCPTA
- MINEP/SG
- DAG/SDPSP/SP
- MINEP/DR-E-N
- Intéressés
- Chrono/Archives



Pour le Ministre
de l'Environnement et de
la Protection de la Nature
et par Délégation
Le Directeur des Affaires Générales

Alim Koumadadi
ADMINISTRATEUR CIVIL